



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BURGNAC

N° 2025-09

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février, le Conseil municipal de la commune de BURGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel REBEYROL, Maire.

Séance du 17 février 2025

Date de convocation :
11 février 2025

Nombre de membres :
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 14

Résultat du vote :

Pour : 14
Contre : 00
Abstentions : 00

Présents :

M. REBEYROL, MME LASCAUX, M. MARGARIDO, MME CHANTEGROS, M. GAUBERT, MME CORREIA, M. DELOTTE, MME BARATAUD, M. LAGRANDANNE, M. GODMÉ, MME GODMÉ.

Excusés : Mme VAL donne pouvoir à Mme LASCAUX
Mme FLUHR DIFFIMBACH donne pouvoir à M. REBEYROL
Mme LEOBARDY donne pouvoir à Mme CHANTEGROS

Secrétaire de séance :

Fabien DELOTTE

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :
Après avoir entendu le compte financier unique 2024
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation

AFFECTATION DES RESULTATS

POUR MEMOIRE

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	204 414,71
Excédent d'investissement antérieur reporté	124 689,83

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

Solde d'exécution de l'exercice	-79 630,62
Solde d'exécution cumulé ligne 001	45 059,21

RESTE A REALISER AU 31/12/2023

Dépenses d'investissement	0.00
Recettes d'investissement	124 622,89

SOLDE

124 622,89

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

Rappel du solde d'exécution cumulé	4 5 059,21
Rappel du solde des restes à réaliser	124 622,89

BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL

0.00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	52 475,02
Résultat antérieur	204 414,71
Total à affecter	256 889,73



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE BURGNAc**

N° 2025-09

LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ

- Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation Comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement (crédit du compte 1068 sur B.P. 2025)	0.00
2) Affectation complémentaire en « réserve » crédit du compte 1068 sur B.P.2025)	0.00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0.00
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2025 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	256 889,73
TOTAL	256 889,73

Fait et délibéré en mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Michel REBEYROL

